

RESUME

En région Midi-Pyrénées, le site de la Tourbière et du Lac de Lourdes, relevant de la directive « Habitats », abrite le patrimoine naturel exceptionnel d'une tourbière acide bombée, formée à partir d'un lac et dans des conditions micro-climatiques restées presque inchangées depuis des milliers d'années. Les espèces végétales et animales qui ont trouvé refuge sur ce site, sont, pour certaines, spécifiquement inféodées à ces milieux.

Sept habitats naturels d'intérêt communautaire y ont été identifiés dont notamment la végétation en ceinture de cladiaie et la tourbière haute active. Le site est également une station très importante au niveau de la faune invertébrée. En effet, elle abrite la population d'un papillon d'intérêt communautaire, le Fadet des Laïches, inféodé à ces milieux tourbeux et aujourd'hui fortement menacé dans son aire de répartition européenne par la dégradation de son habitat.

L'agriculture est l'activité économique prépondérante sur le bassin versant du site, suivie par la pratique du golf et la fréquentation touristique de l'embarcadère du lac.

A travers le diagnostic du site, deux grands enjeux ont été mis en évidence : la conservation de la tourbière et de sa richesse floristique et la conservation de la population de Fadet des laïches.

Au cours de groupes de travail, plusieurs objectifs de gestion ont été déterminés sur la base des enjeux mis en exergue. Ces objectifs visent à restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, à développer la connaissance des milieux naturels du site, à sensibiliser et informer les acteurs usagers et le public, à suivre l'état de conservation du patrimoine naturel et l'efficacité des actions de gestion engagées.

Pour atteindre ces objectifs, un programme d'actions, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, décline, à travers 20 fiches, plusieurs types d'interventions touchant la conservation et la restauration du site, le développement des connaissances, l'activité agricole, le suivi, la sensibilisation et l'animation.

Dans les cinq années à venir, les priorités d'action concerneront la restauration, la protection et l'entretien des différents habitats naturels d'intérêt communautaire du site, leur suivi, et l'amélioration de leur connaissance par des actions d'inventaire et d'expérimentation de gestion qui permettront d'affiner progressivement la gestion mise en oeuvre.

Mots clés: Natura 2000, directive Habitats, zone spéciale de conservation, tourbière, lac, Fadet des laïches, cladiaie, Lourdes, Poueyferré.